

FICHE DE POSTE

Chargé de mission parcs d'activités H/F

EMPLOI CONTRACTUEL DE CATEGORIE C

Le contrat proposé est un contrat à durée déterminée de 6 mois renouvelable en fonction des projets qui seront possiblement portés par la gouvernance.

Place dans l'organisation

Direction Développement Economique, Attractivité et Emploi

Fonction d'encadrement : NON

RAISONS D'ETRE DU POSTE

Au sein de la direction Développement Economique, Attractivité et Emploi, le/la chargé(e) de mission « parcs d'activités » contribue au développement économique du territoire à travers plusieurs missions :

MISSIONS

- Contribuer à la mise en œuvre d'une politique communautaire et d'une méthodologie de requalification, de revalorisation des ZAE anciennes afin de conforter leur attractivité et leur adaptation aux enjeux de transition (énergie, eau, mobilité, environnement, déchets et écologie industrielle, services, innovation, sobriété foncière...)
- Participer à la mise en œuvre des projets portés par la collectivité en matière d'aménagement et de réhabilitation de ZAE et des espaces économiques en friche (espaces publics, densification, signalétique...)
- Contribuer à la mise en œuvre et au suivi du schéma d'accueil des entreprises, à la stratégie foncière de la collectivité pour les opérations de développement économique
- Accompagner les entreprises et les propriétaires, dans une logique d'optimisation et de densification des gisements fonciers et dans leurs projets d'implantation.
- Contribuer activement aux opérations suivantes : requalification de la friche Noroxo à Harnes, suivi de l'AMI Parc de la Glissoire à Avion (création d'un parc d'activités tertiaires), programmation de la zone d'activité du Grand Mont (Loos-en-Gohelle) en lien avec l'ouverture du Nouvel hôpital Métropolitain de l'Artois, extension des parcs d'activités des jardins de l'Artois à Aix Noulette et Motte du Bois à Harnes

CONNAISSANCES

- Formation supérieure dans le domaine de compétences (urbanisme, aménagement du territoire)
- Connaissance des missions du poste
- Une expérience dans des fonctions similaires serait un plus
- Connaissance de l'environnement territorial

SAVOIR FAIRE

- Maîtrise rédactionnelle
- Capacité d'analyse
- Sens de l'organisation
- Respect des procédures et des délais
- Sens relationnel
- Savoir être force de proposition et prendre des initiatives
- Maîtrise des outils informatiques
- Etre polyvalent

SAVOIR ETRE

- Autonomie, rigueur, disponibilité
- Réactivité
- Discrétion
- Adaptation
- Savoir travailler en équipe
- Respect des règles de confidentialité

Permis B

- Matériels et moyens

Véhicule de Service

Moyens de communication adaptés (PC Portable, mobile, etc)

Outils et Logiciels Informatiques

CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DU POSTE :

Travail de bureau. Horaires fixes avec amplitude horaire variable (Interventions). Nombreux déplacements sur sites. Grande disponibilité.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail : Bureau Rue Lavoisier. Déplacements fréquents sur les différents sites de la CALL (Site Lavoisier + Sites distants)

Horaires : Selon la délibération du 23 septembre 2021 instaurant la nouvelle organisation du temps de travail du personnel au 01/01/2022 et le protocole du temps de travail applicable au 1^{er} janvier 2022 s'y référant.

Le contrat proposé est un contrat à durée déterminée de 6 mois renouvelable en fonction des projets qui seront possiblement portés par la gouvernance.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la direction des ressources humaines par mail à l'adresse DRHRecrutements@agglo-lenslievin.fr ou par téléphone au 03.21.79.07.75.

Les candidatures sont recevables jusqu'au 6 mars 2026.